

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 D 00417

Numéro SIREN : 820 752 970

Nom ou dénomination : 613 CO

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2019 sous le numéro de dépôt 11763

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Formulaire obligatoire (art. 303 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SPFPL 613 & CO Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 230 CHEM DE LA GRAVESONE 13100 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET * 8 2 0 7 5 2 9 7 0 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	3 012	4 260
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	350 970	350 970
Total I (5)		044	048	353 982	355 230
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	376 107	378 248
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	111 413	112 176
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	487 520	490 424
Total général (I+II)		110	112	841 502	845 654
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		349 975	349 975
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		492 620	(1 662)
	Résultat de l'exercice	136		(1 741)	494 282
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		840 854	842 595
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		648	600
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172		2 459
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		648	3 059
	Total général (I + II + III)	180		841 502	845 654
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENOUVOIS

Cegid Group

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2019

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le										Néant					
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 1 8										13 1 1 2 2 0 1 7															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209											210														
	Production vendue	biens		215											214														
		services *		217											218														
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)														222													
	Production immobilisée *															224													
	Subventions d'exploitation reçues															226													
	Autres produits															230											2		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)															232											2			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														234														
	Variation de stock (marchandises) *														236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)														238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *														240														
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)														242	340										1 287			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	29										244	29													
	Rémunérations du personnel *														250														
	Charges sociales (cf. renvoi 380)														252														
	Dotations aux amortissements *														254	1 248										1 248			
	Dotations aux provisions														256														
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259											262														
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																									
	Total des charges d'exploitation (II)															264	1 617										2 535		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															270	(1 617)										(2 533)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)														280	517										500 033			
	Produits exceptionnels (IV)														290														
	Charges financières (V)														294	641										587			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347											300											172			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																									
	Impôts sur les bénéfices * (VII)														306											2 459			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)															310	(1 741)										494 282			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2													312											314	1 741		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *														316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles														318														
	Provisions non déductibles *														322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)														324														
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248											330												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249											251												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														999														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997														
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138											342										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990																					
	Divers ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992											350	10 854									
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655																									
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1											352											354	12 595	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)														356														
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :														360														
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1											370											372	12 595		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 841 501.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 1 741.18- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	6 240		
Autres participations	350 970		
TOTAL	350 970		
TOTAL GENERAL	357 210		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			6 240	6 240
Autres participations			350 970	350 970
TOTAL			350 970	350 970
TOTAL GENERAL			357 210	357 210

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 980	1 248		3 228
TOTAL GENERAL	1 980	1 248		3 228

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	1 248				
TOTAL GENERAL	1 248				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	376 107	376 107	
TOTAL	376 107	376 107	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	648	648		
TOTAL	648	648		

613 & CO

Société de participations financières de professions libérales de médecins

Société à responsabilité limitée

au capital de 349.975 Euros

Siège social :

LOU GANEDEN

230 CHEMIN DE LA GRAVESONNE

13100 AIX EN PROVENCE

RCS AIX EN PROVENCE 820 752 970

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2019

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-neuf et le 15 mai, au siège social,

Monsieur Thierry SAND, associé unique gérant, demeurant 230 chemin de La Gravesonne – 13100 Aix-en-Provence, propriétaire de la totalité des 69.995 parts composant le capital social de la société 613 & CO.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Thierry SAND, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A pris les décisions suivantes relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018,
- l'affectation des résultats de cet exercice.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit comptable de -1.741 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

TS

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, compte tenu du « Report à Nouveau » s'élevant au 31 décembre 2018 à 492.620 € et du déficit de l'exercice écoulé s'élevant à -1.741 € - soit une somme distribuable de 490.879 € - décide de l'affectation suivante :

- dotation à la réserve légale pour un montant de 24.544 €,
- distribution de dividendes pour un montant de 60.000 €,
- affectation au report à nouveau pour un montant de 406.335 €

Soit un dividende de 0.86 € par action.

Information des associés quant au traitement fiscal des dividendes

A compter du 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement, soit à la source, la « flat tax » ou prélèvement forfaitaire unique de 30% composé de 17,20 % de prélèvement sociaux et 12,80% de prélèvement forfaitaire au titre de l'impôt sur le revenu.

Cependant, les contribuables peuvent choisir pour l'imposition de leurs revenus l'option globale pour le barème progressif après abattement de 40 % sur le montant des dividendes bruts.

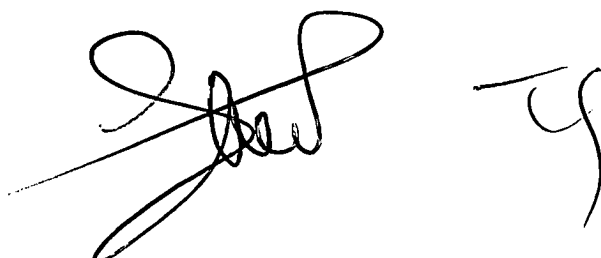
L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices de référence	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus Distribués	
Année 2015	-	-	-
Année 2016	-	-	-
Année 2017	-	-	-

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



613 & CO

Société de participations financières de professions libérales de médecins
Société à responsabilité limitée au capital de 349.975 Euros

Siège social :

LOU GANEDEN

230 CHEMIN DE LA GRAVESONNE

13100 AIX EN PROVENCE

RCS AIX EN PROVENCE 820 752 970

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2019
AYANT STATUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 Décembre 2018**

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PROPOSE PAR LA GERANCE ET ADOPTE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, compte tenu du « Report à Nouveau » s'élevant au 31 décembre 2018 à 492.620 € et du déficit de l'exercice écoulé s'élevant à -1.741 € - soit une somme distribuable de 490.879 € - décide de l'affectation suivante :

- dotation à la réserve légale pour un montant de 24.544 €,
- distribution de dividendes pour un montant de 60.000 €,
- affectation au report à nouveau pour un montant de 406.335 €

Soit un dividende de 0.86 € par action.

L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices de référence	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus Distribués	
Année 2015	-	-	-
Année 2016	-	-	-
Année 2017	-	-	-

Certifié exact,
L'associé unique.

